

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Avril 2023
Vol. 36, n° 2



Trop de porcs dans le même panier?



Michel Brien, président

Sensible aux difficultés des Éleveurs de porcs de l'Estrie et de tout le Québec, j'aimerais me risquer à vous en résumer les causes et à faire appel à votre solidarité légendaire.

Vous le savez. Toutes les fermes vivent des inquiétudes causées par la hausse des prix des intrants et des taux d'intérêt. Toutefois, la situation financière de nos éleveurs de porcs s'est particulièrement dégradée pour des raisons supplémentaires.

Olymel s'est vue contrainte de rationaliser ses opérations, par divers moyens. L'entreprise vient notamment d'annoncer une deuxième coupure importante des abattages, soit de 855 000 porcs engraisés au Québec et de 200 000 porcs de l'Ontario.

Actuellement, les producteurs font partie d'un programme de vente de porcelets hors Québec. Cela veut dire que les porcelets sont exportés, car s'ils sont engraisés ici, ils n'ont pas de place pour se faire abattre. On envoie déjà des porcs se faire abattre hors Québec.

Tous ces efforts sont consentis par les éleveurs pour maintenir à flot leur gros acheteur.

Catastrophe prévisible?

Assiste-t-on, impuissants, à une catastrophe pourtant prévisible? Le principal acheteur des porcs élevés au Québec est Olymel. Les abattoirs de cette entreprise transforment 80 % de la production porcine du Québec, en plus d'abattre des porcs de l'Ontario.

Tout a commencé en 2019 quand la Chine a cessé d'importer le porc du Canada pour des motifs douteux. Par la suite, Olymel a éprouvé des problèmes de main-d'œuvre et a vécu une grève de ses employés.

Depuis, les éleveurs d'ici ont dû assumer 50 % des frais occasionnés par la grève à Olymel. Nos éleveurs termineront de payer cette facture à la fin de l'année 2023. De plus, pendant 9 mois, le prix des porcs a diminué de 40 \$/100 kg.

Les représentants des producteurs agricoles du Québec ont souvent soulevé les risques associés à une grande concentration des acheteurs d'une production. Les Éleveurs de porcs du Québec en font les frais. Toute la filière est sur la corde raide.

Des solutions sont en cours d'élaboration afin d'aider les éleveurs à passer au travers de la crise ou à se retirer temporairement de la production. Chacun devra analyser sa situation afin de prendre la meilleure décision pour son entreprise et pour sa famille. Ils seront sûrement nombreux à leur assemblée générale annuelle le 13 avril prochain.

Le soutien de la communauté rurale envers les familles agricoles en difficultés est la force de notre Union. Demeurons attentifs à nos voisins pendant que la suite s'organise.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 100 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 25 mai 2023
Date de parution : 13 juin 2023

DANS CE NUMÉRO :

Hébergement temporaire.....	3
Contestation des expropriations.....	5
Moratoire sur les MRF importées.....	8
L'ARTERRE : mythes et réalités.....	10
Planification stratégique du CIBLE.....	17

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Productions	Syndicat local
1.	9126-5553 Québec inc.	Benoît Bouffard	Bovine	Memphrémagog
2.	9450-5211 Québec inc.	Joe Montpetit et Georges Bou-Chaaya	Foin	Val-St-François et Sherbrooke
3.	Bergerie du Petit Bonheur inc. (La)	Julie Rosa et Gilles Paré	Ovine et foin	Coaticook
4.		Gabriel Blanchette	Acéricole	Frontenac
5.		Andrew Bowen	Bovine, acéricole et grains	Coaticook
6.	Domaine Ferland-Roberge SENC	Nathalie Ferland et Michel Roberge	Acéricole	Coaticook
7.	Écurie CWB SENC	Myriam Bélanger et Benoît Massicotte	Équine et foin	Haut-St-François
8.	Érablière Du 30 Sous inc.	Steve Bilodeau et Richard Marcel	Acéricole	Granit
9.	Érablière TL SENC	Marie-Chantal Lessard et Keven Turmel	Acéricole	Granit
10.	Ferme Granite 1981 SENC	Catherine Laporte et Rémi Poirier	Maraîchère	Memphrémagog
11.	Grange du Coin (La)	Mélanie Dewitt et Richard Goulet	Acéricole, foin et arbres de Noël	Memphrémagog
12.		Janic Langlois	Horticole ornementale	Haut-St-François
13.		Tammy Henderson et Jean-François Maher	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
14.	Mallain	Alain Provencher	Cunicole	Haut-St-François
15.	Andrée Martel (Domaine Martel)	Andrée Martel	Asclépiades	Memphrémagog
16.	Karine Plante (Natur'ophile)	Karine Plante	Apicole	Memphrémagog
17.		Bertrand Poulin	Acéricole	Frontenac
18.	Réseau Souterrain SENC (La)	Julie Forest et Fernandez Cacho Ignacio	Mycicole et serricole	Val-St-François et Sherbrooke
19.		Gaby Richard	Acéricole	Granit
20.	Serres St-Élie Production inc.	Mélanie Grégoire	Serricole	Val-St-François et Sherbrooke

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Le centre de formation professionnelle EXPÉ amorcera sa 3^e cohorte en production animale

Amélie Girard-Lépine, agente de développement en formation professionnelle



Le Centre EXPÉ est fier de vous annoncer sa 3^e cohorte du DEP en Production animale à Val-des-Sources. Toujours en partenariat avec Agricarrière et la Fédération de l'UPA-Estrie, le Centre EXPÉ offrira une formation rémunérée aux candidats. Si vous avez un employé ou un membre de la famille non formé et désirez parfaire sa formation, ce projet est pour vous! Votre employé pourra bénéficier d'une formation en alternance travail-études rémunérée tout en demeurant dans votre entreprise lors de ses stages. De votre côté, vous recevrez un remboursement de salaire pour la quasi-entièreté de sa formation.

Pour informations ou l'inscription : www.centreexpe.ca/production-animale.

Si vous n'avez pas d'employé et désirez faire partie de nos partenaires, contactez Amélie Girard-Lépine, agente de développement en formation professionnelle, au 819 845-5402, poste 19134. Les producteurs participants seront accompagnés et soutenus par nos partenaires avant le début de la formation et une fois la formation débutée, ce soutien se fera par l'enseignant.

Projet pilote pour l'hébergement de travailleurs agricoles temporaires

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) lance un projet pilote afin de permettre aux entreprises agricoles de déposer une demande d'autorisation pour implanter des installations d'hébergement temporaire destinées aux travailleurs étrangers temporaires (TET) ou aux travailleurs agricoles saisonniers (TAS).

Le projet pilote

Certaines entreprises agricoles ne peuvent pas invoquer l'article 40 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) pour la construction de résidences destinées à leurs employés quand elles ne remplissent pas certains critères, par exemple, dans un cas où l'entreprise n'est pas propriétaire du lot où s'exerce sa principale occupation. Également, lorsqu'une décision à portée collective sur les résidences permises en zone agricole (article 59) est en vigueur dans une MRC, il n'est pas possible de déposer une demande d'autorisation pour un usage résidentiel. Cette situation rendait précaires les activités de certaines entreprises agricoles et limitait leurs activités et leur développement.

Depuis le 1^{er} février et jusqu'au 30 septembre 2023, la Commission acceptera de se saisir d'une demande d'autorisation pour l'implantation d'hébergement temporaire pour une entreprise agricole malgré qu'une décision d'article 59 soit en vigueur sur le territoire de sa MRC.

Les conditions à respecter

- La demande doit être déposée entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023.
- Les logements faisant l'objet de la demande sont dans des structures mobiles et sans fondation (ex. : maison mobile, roulotte de chantier).
- La demande doit viser l'hébergement d'au moins **deux** TET ou TAS qui partagent des lieux communs dans le même logement temporaire.
- La demande ne doit pas viser l'implantation de logements dans des bâtiments agricoles.

Pour déposer une demande d'autorisation, l'entreprise agricole devra fournir la liste des travailleurs et leur contrat de travail, les documents financiers de l'entreprise afin d'évaluer sa viabilité, l'argumentaire qui indique pourquoi ces travailleurs temporaires sont essentiels pour les activités de l'entreprise, ainsi que les autres documents habituellement nécessaires dans une demande d'autorisation (résolution municipale, conformité à la réglementation municipale, frais, etc.)

La Commission analysera les demandes selon des critères habituels des demandes d'autorisation (articles 12, 62 et 62.1 de la LPTAA) et pourra assujettir chaque autorisation de conditions si elle le juge nécessaire.

Consultez le site www.cptaq.gouv.qc.ca à la section [Actualités](#) ou contactez la CPTAQ au 1 800 361-2090 pour information.



Vous vivez ou vous souhaitez éviter des conflits avec votre voisin ?
Vous souhaitez installer une clôture sur les limites de votre terrain ?

Formation sur les clôtures et les fossés de ligne, mardi 25 avril, 19 h



Par : Me Charlotte Bourget-Rousseau, agr.
Avocate chez BHLF
Cabinet en droit agricole

Formation gratuite
en ligne, durée 1 h 30

Scannez le code QR
pour participer

Sujets abordés

- Responsabilités de l'installation
- Entretien des clôtures et fossés de ligne
- Droits et responsabilités des propriétaires
- Recours à votre disposition
- Période de questions

<https://us02web.zoom.us/j/83465692161>





Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca

ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca



GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	<i>Cégep de Sherbrooke, consultez www.ceqepsherbrooke.qc.ca/aec-gea</i>			
Autonomie des paysannes	7 h	Stratford	Mai	85 \$/170 \$
Développer sa créativité pour les réseaux sociaux	7 h	En ligne	Mai	À déterminer
Employeurs de TET : résidence permanente, comment ça fonctionne?	1 h	En ligne	En tout temps	Gratuit

PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Transformation des produits de l'érable 1 : tires, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	3 et 4 juin	130 \$/260 \$
Perfectionnement en transformation des produits de l'érable	7 h	Lac-Mégantic	17 juin	95 \$/190 \$
Aménagement d'une érablière – formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Utilisation du GPS en érablière	14 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Installation de tubulure - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer

TRANSFORMATION DES PRODUITS

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Conserver les légumes et minimiser les emballages de plastique	7 h	Stratford	Mai	85 \$/170 \$
Lactofermentation	32 h	Sherbrooke	21 avril	85 \$/170 \$

PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Principe de base en alimentation équine	7 h	À déterminer	Printemps	85 \$/170 \$
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	16 avril	85 \$/170 \$
Webinaire : Des plantes toxiques pour les bovins, oui ça existe! (PBQ)	1 h	En ligne	En tout temps	Gratuit
Webinaire : Bovins fragilisés comment mieux les déceler (PBQ)	1,5 h	En ligne	En tout temps	Gratuit

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Méthode de planification des cultures en 10 étapes en maraîchage biologique	7 h	En ligne	4 et 11 avril	90 \$/180 \$
Mécanisation de la production en maraîchage biologique diversifié	7 h	À déterminer	Mai	
Production de champignons en champ	7 h	À déterminer	Mai	

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur cible.agricarrieres.qc.ca ou sur upa.qc.ca

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
La santé psychologique en agriculture : comment ça va... aujourd'hui?	1 h 15	-	-	Gratuit
Pesticide en milieu agricole	5 h	-	-	86,25 \$
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne		Gratuit

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
kbourque@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5140.

*Coût producteur / coût non-producteur

Avec la participation financière de:



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse un montant de 100 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.



Brèves en santé et sécurité du travail

Valérie Giguère, préventionniste et conseillère à la vie syndicale



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole
Estrie

Formation des sentinelles

La formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – déclinaison agricole se tiendra le 1^{er} mai de 8 h 30 à 16 h 30. Un rafraîchissement de la formation pour ceux et celles qui l'ont déjà suivie aura lieu le mercredi 17 mai de 9 h à 12 h.

Les formations se tiendront à la Fédération de l'UPA-Estrie. Pour vous inscrire ou pour plus de détails, contactez Valérie Giguère, préventionniste en santé et sécurité au travail à vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5131.

Travailleuse de rang toujours disponible

Au cœur des familles agricole est le réseau d'aide psychosociale pour les producteurs et les productrices agricoles et leur famille. Contactez l'intervenante de l'Estrie, Annie Larouche, au 450 768-6995 ou à annielarouche@acfareseaux.qc.ca.

Espaces clos : modifications réglementaires

Le 25 janvier dernier, des modifications au Règlement sur la santé et la sécurité du travail en lien avec les espaces clos ont été publiées dans la Gazette officielle du Québec. Elles entreront en vigueur le 25 juillet prochain.

Une mise à jour de la « Procédure d'entrée en espace clos » suggérée par l'UPA est en cours d'élaboration et sera publiée sous peu sur www.upa.qc.ca/producteur/sante-securite-et-mieux-etre.

**Votre santé, tant physique
que psychologique est
importante !**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA
TRAVAILLEUSE DE RANG**

Contactez Annie Larouche:

450 768-6995
annielarouche@acfareseaux.qc.ca



Merci Anouk Caron pour ton implication

Etienne Frémond, directeur régional

Merci Anouk Caron pour tes deux années au sein du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA-Estrie au poste de présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE).

Durant ces années, Anouk a eu à cœur de défendre les intérêts et les enjeux de la relève agricole, notamment leur difficulté d'accès à la terre. Nous souhaitons par ailleurs te féliciter pour le prix Présence Médias de l'année remis en 2021 par la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). Bravo enfin pour ta présence sur scène lors du dernier Congrès général de l'Union qui a favorisé la richesse des échanges.

Tes excellentes qualités de communicatrice et ton dévouement ont fait de toi une administratrice efficace avec qui il était très facile et agréable de collaborer.

Nous te souhaitons tout le succès que tu mérites dans le démarrage de ta propre entreprise agricole. Il est beau de voir que ta persévérance et ta forte fibre entrepreneuriale te permettent de réaliser ton rêve. Nous sommes convaincus que tu sauras te tailler une place de choix dans le monde agricole.



Avis de nominations

Félicitations à Jasmine Maurice

Etienne Frémond, directeur régional

Nous sommes très heureux de vous annoncer que Jasmine Maurice, qui occupait le poste d'adjointe administrative principalement pour les Producteurs de lait de l'Estrie depuis 10 ans à la Fédération de l'UPA-Estrie, agit désormais en tant que conseillère à la vie syndicale.

Cette promotion est la concrétisation d'un parcours remarquable, fait de compétence, de professionnalisme et de dévouement pour la profession d'agriculteur.

Félicitations Jasmine pour cette promotion pleinement méritée et nous sommes convaincus que tu sauras exceller dans ce nouveau défi professionnel.

Jasmine conserve les mêmes coordonnées : 819 346-8905, poste 5119 et jmaurice@upa.qc.ca.



Du changement pour Nancy Boutin

Nous vous annonçons donc la nomination de Nancy Boutin au poste d'adjointe administrative des Producteurs de lait de l'Estrie, des Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie ainsi que des Éleveurs de porcs de l'Estrie, en remplacement de Jasmine Maurice.

Arrivée parmi nous en avril 2022 à titre de commis à l'administration du Centre d'emploi agricole de l'Estrie, Nancy est une excellente planificatrice en plus d'offrir un service à la clientèle hors pair. Nous sommes convaincus qu'elle sera à la hauteur de ce nouveau défi.

Vous pouvez joindre Nancy au 819 346-8905, poste 5107 ou à nboutin@upa.qc.ca ou nboutin@lait.qc.ca pour les Producteurs de lait de l'Estrie.



Le point sur la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

Le 18 février dernier, le gouvernement fédéral a publié son avis d'intention d'exproprier les propriétaires situés dans l'emprise prévue pour la réalisation de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic. Rappelons que le tracé prévu par Transports Canada représente plus de 83 hectares de territoire zoné agricole à acquérir de 33 propriétaires forestiers et agricoles différents.

À un référendum tenu par la Municipalité de Frontenac le 19 février dernier, les citoyens ont répondu non à 92,5 % à la question : « Approuvez-vous le projet de la nouvelle voie de contournement ferroviaire sur le territoire de Frontenac? »

Les représentants du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) et de la Fédération de l'UPA-Estrie ont annoncé lors d'une conférence de presse le 10 mars qu'ils contesteront l'avis d'intention d'exproprier du gouvernement fédéral. Le communiqué est sur le site www.estrie.upa.qc.ca.

La contestation de l'UPA-Estrie et du SPFSQ porte principalement sur le fait que l'expropriation est prématurée étant donné que l'Office des transports du Canada (OTC) n'a pas encore approuvé le projet et que plusieurs décisions juridiques sont en cours. Notez que 1 493 personnes ou organisations ont contesté par écrit l'avis d'intention d'exproprier.

Également, l'UPA-Estrie et le SPFSQ ont cosigné une demande d'évaluation d'impact indépendante adressée au ministre canadien de l'Environnement, Steven Guilbeault, en collaboration avec Eau Secours, la Coalition des victimes collatérales de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic, la Municipalité de Frontenac et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. En effet, beaucoup d'inquiétudes subsistent au niveau environnemental et aucune évaluation environnementale indépendante et approfondie n'a été effectuée.

Nous sommes donc actuellement en attente de plusieurs décisions dans ce dossier :

- L'expropriation sera-t-elle jugée légitime par l'enquêteur nommé par le gouvernement?
- L'Agence d'évaluation d'impacts du Canada jugera-t-elle qu'une autre évaluation soit nécessaire?
- Le Tribunal administratif du Québec jugera-t-il que des servitudes de passage pour les propriétaires de part et d'autre de l'emprise sont indispensables pour assurer la pérennité des activités agricoles et forestières du secteur?
- Finalement, l'OTC approuvera-t-il ou non le projet?

Cet été marquera le 10^e anniversaire de la tragédie de Lac-Mégantic. Il semble sûr que le dossier de la voie de contournement n'est pas près d'être réglé.



Lors de la conférence de presse du 10 mars à Frontenac : Martin Caron, président général de l'UPA, Michel Brien, président de la Fédération de l'UPA-Estrie, André Roy, président du SPFSQ, Gaby Gendron, maire de Frontenac, Daniel Gendron, maire de Nantes, Jacinthe Caron, codirectrice du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et Sylvain Denoual, président du Syndicat local de l'UPA du Granit.

Vous avez manqué la formation Les cours d'eau, ça passe ou ça casse?

Les capsules vidéos sont en ligne

Julie Duquette, agr., M. Sc. conseillère en environnement

Parce qu'il est très important de bien comprendre l'impact des interventions agricoles sur les cours d'eau, voici cinq vidéos expliquant et démontrant la dynamique des cours d'eau. C'est ce dont il a été question lors des formations récentes Les cours d'eau, ça passe ou ça casse.

Intitulées « Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale en milieu agricole » les cinq capsules sont présentées par Maxime Thériault, spécialiste des cours d'eau et des milieux humides à l'Université de Sherbrooke.

Partie 1 : <https://vimeo.com/790045306>

Partie 2 : <https://vimeo.com/790046192>

Partie 3 : <https://vimeo.com/790047098>

Partie 4 : <https://vimeo.com/790047707>

Partie 5 : <https://vimeo.com/790048064>



Table de démonstration Dynam'eau

Moratoire sur l'épandage de MRF importées

À la suite des reportages diffusés en décembre dernier aux émissions La semaine verte et Enquête à Radio-Canada sur les matières résiduelles fertilisantes (MRF) et sur les contaminants émergents, le gouvernement du Québec impose depuis le 2 mars un moratoire sur l'épandage de biosolides en provenance de l'extérieur du Canada, jusqu'à ce qu'il revoie sa réglementation.

Ce moratoire demandé par plusieurs producteurs agricoles et élus du monde municipal était attendu afin de protéger nos sols et la santé des populations. Si vous avez des doutes sur vos ententes avec des fournisseurs de MRF ou sur des amoncellements déjà dans vos champs, contactez votre vendeur. Ce dernier doit vous transmettre les certificats d'analyse des teneurs en PFOA et PFOS. N'hésitez pas à demander conseil à votre agronome.

Une consultation de 45 jours est en cours et mènera à l'adoption de modifications au Règlement sur les exploitations agricoles. Ces modifications font partie d'un projet de loi dit omnibus, c'est-à-dire un projet de loi qui modifie plusieurs lois différentes en même temps, sans qu'elles aient nécessairement de liens entre elles. L'Union a fait part de ses recommandations lors de cette consultation.

Dans la foulée, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a mis sur pied un comité composé d'une quarantaine de partenaires du milieu municipal, agricole et industriel, d'ordres professionnels, de ministères, d'entreprises spécialisées ainsi que de scientifiques. Nous suivrons donc de près l'évolution des connaissances et de la réglementation qui en découlera.

Source : menv.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fertilisantes/critere/addenda8-guideMRF.pdf



Image : François Genest, Radio-Canada

Les essais à la ferme accessibles à tous

Krystal Coddington, agr., conseillère en grandes cultures
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Face à l'augmentation du coût des intrants et à l'avancement des nouvelles techniques de production, les producteurs agricoles doivent adapter leurs techniques à la ferme pour améliorer leurs pratiques agricoles et leur rentabilité. Quoi de mieux, pour découvrir les meilleures pratiques économiquement optimales pour votre entreprise que de faire des essais dans vos propres champs?

Un essai à la ferme est un investissement dans votre entreprise. C'est pourquoi, avant de commencer, il est important de bien planifier le tout. Vous n'avez pas besoin d'être un professionnel de recherche pour réussir vos essais. Cela prend avant tout un bon plan, un peu de temps et d'efforts et l'apport de votre conseiller bien sûr! Un essai, soit vous le faites bien soit vous ne le faites pas!

Voici des étapes de base à respecter pour que votre essai soit profitable :

1. **Identifiez l'objectif principal** de votre essai à la ferme et précisez l'objet de votre essai par une question. Par exemple : Je veux améliorer le rendement de mes plantes fourragères pour me permettre de rentabiliser ma culture. Quel est le taux de semis optimal pour avoir le plus de rendement dans mon établissement de foin?
2. **Formulez ensuite une hypothèse**, c'est-à-dire une explication possible répondant à votre question. Dans notre exemple, vous pourriez supposer qu'augmenter le taux de semis des plantes fourragères de 15 % augmentera les rendements.
3. **Déterminez les divers traitements** (plan de match). Établissez clairement ce que vous souhaitez mesurer et comparez pour valider votre hypothèse. Par exemple, vous souhaitez comparer : un taux de semis de 15 lb/acre (traitement de base ou 0), un taux de semis de 18 lb/acre (traitement 1) et un taux de semis de 20 lb/acre (traitement 2).
4. **Choisir un champ d'expérimentation uniforme**, c'est-à-dire, présentant un type de sol, un égouttement, une fertilité et un pH homogènes autant que possible pour diminuer l'impact des variations naturelles du champ.
5. **Uniformisez les opérations** lors de la réalisation du projet au champ en vous assurant que les opérations de régie sont identiques (ex. : quantité d'engrais, travail de sol, etc.), à l'exception des traitements variables choisis pour l'essai (le taux de semis dans notre exemple est variable). En d'autres mots, assurez-vous de garder les autres variables identiques.
6. **Faites des observations** et tenez des registres de notes tout au long de la saison; par exemple sur la compétition avec des mauvaises herbes lors de l'établissement, la couverture de sol et le pourcentage de recouvrement par espèces.
7. **Recueillez les données** de l'essai comme le rendement et le pourcentage de matière sèche des coupes de foin, les données économiques (ex. : coût des semences).
8. **Analysez et interprétez les données pour tirer des conclusions.** Selon les résultats, vous pouvez déterminer si votre hypothèse est vraie ou fautive et si un autre essai est nécessaire.

Vous aimeriez en connaître davantage sur les essais possibles sur votre ferme en fonction de vos objectifs? Contactez un conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie pour planifier votre essai dès 2023.

club-info@cae-estrie.com ou 819 820-8620



Essai à la ferme 2^e année : deux mélanges fourragers.

En Estrie, le service de L'ARTERRE entre dans sa sixième année d'existence. Bien que le service soit bien implanté et de plus en plus connu, certains mythes peuvent persister et freiner les propriétaires de fermes ou de terres dans leur adhésion. En voici quelques-uns à déboulonner.

Si j'annonce ma terre sur L'ARTERRE, je vais recevoir beaucoup d'appels de candidats qui ne sont pas intéressants

Au contraire! En fait, L'ARTERRE s'assure de préserver la confidentialité des propriétaires qui adhèrent au service. Ni le nom du propriétaire ni les coordonnées de la propriété ne sont divulgués sur les fiches signalétiques qui se retrouvent sur la plateforme de L'ARTERRE. De plus, les aspirants producteurs doivent passer par l'intermédiaire d'un agent de maillage pour visiter une propriété. Ce dernier s'assurera que les critères et les objectifs, de part et d'autre, concordent avant de planifier une visite.

Les aspirants producteurs qui sont dans L'ARTERRE sont des rêveurs qui ne connaissent rien à l'agriculture

S'il est vrai que plusieurs aspirants cognent à la porte de L'ARTERRE, tous ne se qualifient pas pour amorcer des visites ou un processus de jumelage. Les aspirants qui désirent adhérer à L'ARTERRE doivent se préparer et démontrer le sérieux de leur projet. L'agent de maillage doit évaluer leur niveau de préparation en fonction de plusieurs critères : formation et expérience de travail en agriculture, compétences en gestion, plan d'affaires élaboré ou à tout le moins une ébauche de scénario et réseau de contacts professionnels. Plus un candidat est solide sur l'ensemble de ces aspects, plus un jumelage a de chances de succès.

Les aspirants qui sont dans L'ARTERRE n'ont pas d'argent et s'attendent à ce que je donne ma terre

Encore une fois, l'agent de maillage évaluera si le candidat peut financièrement mettre en branle son projet. Possède-t-il une mise de fonds ou des actifs? A-t-il la possibilité d'avoir du soutien financier de sa famille? A-t-il un plan de match pour réunir les ressources financières nécessaires? Les candidats sont également invités à contacter des professionnels en gestion pour valider la solidité de leur plan d'affaires. L'objectif est de s'assurer que le processus de jumelage sera un succès et que les finances insuffisantes ne seront pas un frein.

Ce sera beaucoup trop long de trouver quelqu'un pour reprendre mon entreprise avec L'ARTERRE

Si cela peut paraître long de trouver le candidat idéal pour une propriété, il faut garder à l'esprit qu'un transfert d'entreprise agricole peut prendre de 4 à 7 ans. Par ailleurs, L'ARTERRE vise à jumeler des propriétaires et des aspirants dont les objectifs et les critères concordent. Cette recherche de candidature idéale peut prendre plus ou moins de temps, en fonction des offres disponibles ou la précision des critères (être trop précis peut parfois faire rater des opportunités). En tant que propriétaire inscrit à L'ARTERRE, vous devez aussi faire vos devoirs pour mettre toutes les chances de votre côté : mettre les membres de votre famille au courant de vos projets, planifier financièrement votre retraite, faire une évaluation juste et indépendante de la valeur marchande de votre propriété, dresser l'inventaire de vos actifs, réfléchir au type de jumelage souhaité (vente, transfert, location, partenariat d'affaires), etc.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE, visitez le site www.arterre.ca ou communiquez avec Dominique Desautels au d-desautels@upa.qc.ca, 819 346-8905, poste 5135.



The screenshot shows the L'ARTERRE website interface. At the top left is the L'ARTERRE logo. To the right are navigation links: 'Accompagnement et jumelage', 'S'inscrire', 'Régions participantes', and 'Répertoire des offres'. Below these are two main registration cards. The first card, titled 'Propriétaire', features a circular photo of a man and the text: 'Vous êtes propriétaire, vous disposez de parcelles ou d'actifs disponibles pour la relève ou encore vous souhaitez transférer ou louer votre ferme?'. Below this is a green 'M'inscrire' button. The second card, titled 'Aspirant-agriculteur', features a circular photo of a woman and the text: 'Vous avez un projet d'établissement en agriculture, vous recherchez une terre ou une ferme pour développer votre projet?'. Below this is a brown 'M'inscrire' button.

Ça bouge à la relève!

Johanick Riendeau conseillère à la vie syndicale

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie

Un souper fondue fromage bien attendu !

Après 3 ans d'attente, le fameux souper fondue fromage du SYRAE a eu lieu le 17 février dernier à Johnville. Près de 200 convives ont dégusté la délicieuse fondue de la fromagerie La Station. Nous tenons à les remercier pour leur collaboration et leur générosité inégalée. Les invités ont également savouré les différents produits de notre région : charcuteries de la Charcuterie Scotstown et de Les Cochons tout ronds, mousse à la truite fumée de la Ferme piscicole des Bobines, salade fraîche des Serres Lamarche et pain fabriqué avec des grains du Moulin de Promelles. Les invités ont également pu échanger avec Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, présente pour l'occasion. Nous remercions tous les participants et tous nos partenaires de l'évènement. Dans ces temps difficiles, il est bon de voir le milieu s'unir pour encourager la relève agricole de la région.



Du nouveau à la présidence

C'est au conseil d'administration suivant son assemblée générale annuelle que le SYRAE a procédé à la nomination de son conseil exécutif. Les membres du conseil d'administration ont choisi de confier la présidence à Audrey Jacques. Originaire de la région, Audrey est détentriche d'un baccalauréat en agronomie de l'Université Laval et a intégré le conseil d'administration du SYRAE l'automne dernier. En plus d'occuper un emploi d'expert-conseil végétal pour le groupe Coop Vivaco, elle apporte son soutien sur la ferme Magolait de Magog, ferme familiale dont son conjoint prend la relève. Passionnée d'équitation, Audrey est propriétaire d'un magnifique cheval et participe à quelques compétitions équestres chaque été.



Elle sera appuyée dans son rôle de présidente par un tout nouveau conseil exécutif composé de Cédrick Lemieux, Philippe Désautels et Marika Lemieux. Félicitations à tous pour leur élection. Audrey succède à Anouk Caron, qui a décidé de ne pas renouveler son mandat afin de se consacrer au démarrage de son entreprise. Le SYRAE tient à remercier Anouk, qui n'a pas compté son temps pour faire rayonner la relève agricole durant son mandat. Son engagement et son expertise continueront de contribuer au dynamisme du conseil d'administration du SYRAE.

Avril : un mois consacré à la relève agricole

Durant tout le mois d'avril, se tiendront les Journées de la relève agricole. Pendant cette période, toutes sortes d'activités seront organisées dans les régions du Québec afin de faire rayonner la relève agricole. Du côté du SYRAE, une soirée dansante est prévue le 29 avril prochain. Restez à l'affût et suivez la page Facebook du SYRAE afin de connaître tous les détails.

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

Groupe conseil
agricole de l'Estrie

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Retour sur l'assemblée générale des Agricultrices de l'Estrie

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie (AE)



C'est le 8 février dernier qu'avait lieu l'assemblée générale annuelle des Agricultrices de l'Estrie. Les 23 membres rassemblés au bureau de l'UPA-Estrie ont profité de l'occasion pour souligner le travail de Jocelyne Plouffe, secrétaire-trésorière des AE depuis de nombreuses années. Merci de ton réel engagement envers l'organisation. Merci également à Isabelle Fortier qui a quitté notre conseil d'administration pour devenir vice-présidente du Syndicat local de l'UPA du Granit.

La conférence intitulée Alliée de votre réussite par Nathalie Tremblay, agricultrice à Coaticook, portant sur le leadership féminin a remporté un vif succès.

Voici le nouveau conseil d'administration

Véronique Guizier, présidente et Memphrémagog, Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale, Mélanie Éliane Marcoux, Coaticook, Amélie Brien, Val-St-François et 1^{re} v.-p., Mélanie Boucher, Granit, Émilie Windsor, Des Sources et Camille Lussier, Haut-St-François et 2^e v.-p. **Le poste de Frontenac est à pourvoir.**



Ça bouge aux Agricultrices du Québec (AQ)

Subvention majeure

Le 8 mars, en pleine Journée internationale des droits des femmes, les AQ ont obtenu une subvention de près de 2,2 millions de dollars provenant de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Ce programme du fédéral vise à favoriser l'autonomisation économique des femmes. Le montant octroyé servira à enclencher la deuxième phase du programme DimensionE qui consiste à créer de nouveaux services destinés aux productrices québécoises. Dimension E pourra de surcroît être exporté vers les autres provinces canadiennes. Il s'agit de la plus grosse subvention jamais obtenue depuis la création des AQ en 1987. Visitez le site www.dimension-e.ca pour découvrir les services offerts.



Balado Femmes de terre, femmes de tête

Les AQ lanceront un balado intitulé Femmes de terre, femmes de tête. Le premier épisode diffusé le 4 avril portera sur le travail invisible.

Suivez la page Facebook des Agricultrices de l'Estrie pour ne rien manquer.

Période de renouvellement en ce début d'année

Pour vous inscrire : agricultrices.com/adhesion-femme-entrepreneure-agricole

Vous avez des questions? Communiquez avec Véronique Guizier à vguizier@outlook.com ou au 873 200-1538.

CONCOURS
Famille agricole
2023

En collaboration avec nos partenaires

Sollio Groupe coopératif Desjardins UPA POUVOIR NOUVEAU POUVOIR GRANDIR L'Union des producteurs agricoles

Serez-vous la 67^e famille agricole?

La famille Champagne | Famille agricole 2022

Serez-vous la 67^e famille agricole?
Pour en savoir plus :
www.familleagricole.org/concours

Gagnants Lait'Xcellent 2022

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

Lors de l'assemblée générale des Producteurs de lait de l'Estrie tenue le 24 février dernier, les trois gagnants du concours Lait'Xcellent ont été dévoilés. Rappelons que ce concours honore les producteurs qui se sont distingués pour la qualité exceptionnelle de leur lait.

Ferme Morine, Coaticook	Or
Ferme McKinven Callum, Canton-de-Hatley	Argent
Ferme Javie inc., Wotton	Bronze



Jasmine Maurice et Marcel Blais, président

De plus, à l'occasion de l'AGA, nous avons souhaité la bienvenue à Maude Fontaine, nouvelle administratrice au poste Relève. Les autres membres du conseil d'administration conservent leur poste.

Dix ans de loyaux services

Enfin, Les Producteurs de lait de l'Estrie ont également souligné le départ de Jasmine Maurice qui a travaillé comme adjointe administrative durant 10 ans. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux défis à titre de conseillère à la vie syndicale à la Fédération de l'UPA-Estrie.



Félicitations à la Ferme Morine de Coaticook qui a remporté la 1^{re} position pour la région de l'Estrie. Sur la photo : Réjean Morin, Jérémie Morin et Véronique Lévesque accompagnés de Karine Moreau, 1^{re} vice-présidente des Producteurs de lait de l'Estrie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE PORCS DE L'ESTRIE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PRODUCTEURS EN GROUPE

Éleveurs de porcs du Québec

- Convention de mise en marché
- Écoulement des porcs
- Suivi sur l'assemblée générale extraordinaire des Éleveurs

RASPE et RSSO

- Mise à jour sur le SRRP en Estrie

Date : Jeudi 13 avril 2023

Heure : 10 h (brunch gratuit)

11 h 45 début des AGA

*réservez votre place auprès de Pascale
au 819 346-8905, poste 5150

Centre communautaire de Johnville
62, chemin Jordan Hill
Cookshire-Eaton

Retour sur l'AGA des Producteurs de grains de l'Estrie

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

Les Producteurs de grains de l'Estrie (PGE) ont tenu leur assemblée générale annuelle le 23 février dernier à la nanobrasserie L'Ancienne Forge dans le secteur Brompton. Les 20 producteurs présents ont posé leurs questions à Christian Overbeck, président des Producteurs de grains du Québec (PGQ). Ce dernier a présenté les six chantiers qui ont occupé les PGQ au cours de la dernière année : l'économie, l'environnement, les marchés, les communications, les dossiers divers et le plan stratégique des PGQ. Benoît Legault, directeur général des PGQ, était également sur place. Les membres du conseil d'administration des PGE ont aussi souligné le départ de Stéphane Vaillancourt qui a quitté la présidence du Syndicat l'automne dernier.



À l'arrière : Eric Pariseau, Mickael Maheux, Cédric Lemieux, Dany Mayrand, Denis Routhier, Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale. À l'avant : Benjamin Boivin, président, Karine Vachon, vice-présidente, André Bergeron, secrétaire-trésorier.

La rencontre fut agrémentée d'une conférence présentée par Raphael Sansregret, cofondateur de la malterie Innomalt, portant sur l'importance de la qualité des grains en production brassicole.



Élections

Benjamin Boivin, Dany Mayrand, Karine Vachon et Mickael Maheux ont tous été réélus au conseil d'administration. Cédric Lemieux a été élu au poste Relève. Trois résolutions ont été adoptées. L'une concerne la bonification du Programme de paiements anticipés, l'autre porte sur le plan de financement des PGQ et la dernière traite des matières résiduelles fertilisantes. Les membres du CA se sont par la suite réparti les postes, comme prévu au règlement interne. La journée s'est terminée par une dégustation de bière fort appréciée.

Visite au parc d'engraissement de la ferme Lafaille et fils

Éric Laverdure, conseiller à la vie syndicale

C'est le 17 février dernier que se déroulait la visite du parc d'engraissement de la ferme Lafaille et fils organisée par les Producteurs de bovins de l'Estrie (PBE). L'activité qui a réuni une soixantaine de personnes avait pour but de partager les pratiques de la ferme située tout près de Coaticook. Les petits comme les grands ont pu visiter les installations et en apprendre davantage sur le fonctionnement d'un parc d'engraissement. Cette journée marquait le retour des activités organisées par les PBE. Restez à l'affût, d'autres activités seront bientôt organisées pour tous les passionnés de la production bovine.



Un bonus pour les producteurs Verified Beef Product +

Bonne nouvelle pour les producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage qui sont inscrits comme producteurs certifiés *Verified Beef Product + (VBP+)*. La Table ronde canadienne sur le bœuf durable, en partenariat avec l'entreprise Cargill, va bonifier les versements reçus par les producteurs jusqu'à concurrence de 400 \$ pour l'année 2022. C'est-à-dire que si vous avez déjà reçu 80 \$ du programme VBP+ en 2022, vous recevrez un versement de 320 \$ portant le total à 400 \$. Cette aide ponctuelle a pour but d'encourager les producteurs VBP+ à conserver leur certification.



La certification volontaire VBP+ a pour but de mettre en place des exigences pour une viande de bœuf durable de qualité pour les consommateurs. Si cette certification vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Nathalie Côté des Producteurs bovins du Québec au 450 679-0540, poste 8640 ou au ncote@upa.qc.ca

Sciage de sapin-épinette

Une ébauche de convention unique de mise en marché fidèle aux réalités de notre filière forestière



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

André Roy, président

Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec

En novembre dernier, par la voix de vos délégués élus, vous avez fait un choix historique : vous avez décidé d'opter pour la mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette. Il s'agit d'un choix légitime. Après des décennies de consolidation chez les industriels et une forte diminution de la concurrence entre ceux-ci pour l'obtention de notre matière première, il était nécessaire que les propriétaires forestiers d'ici se regroupent et rééquilibrent le rapport de force dans notre filière forestière.

Le sapin-épinette représente désormais 82 % de l'ensemble du bois de sciage mis en marché dans le Sud du Québec. La mise en place d'un mode de mise en marché ordonné, efficace et équitable pour ce produit apparaît donc incontournable pour assurer de la pérennité de la production forestière de chez nous.

Si un règlement a été approuvé par vos délégués, puis officiellement adopté par le conseil d'administration du Syndicat en décembre dernier, le travail est loin d'être terminé. Le Syndicat doit désormais négocier une convention unique de mise en marché avec les acheteurs du territoire. Cette convention prévoira les différentes modalités de mise en marché, comme le mesurage, les catégories de produits et les mécanismes de détermination des prix pour ces catégories.

Récemment, nous avons fait parvenir aux acheteurs autorisés du territoire une première ébauche de convention unique de mise en marché collective. La version finale devra être négociée avec les acheteurs, ou faire l'objet d'un arbitrage par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Celle-ci est fidèle aux orientations que nous vous avons partagées à ce jour, notamment en matière d'arrimage des prix au marché, de prix égal à qualité égale et d'uniformisation du mesurage et des catégories de bois.

J'invite également les acheteurs, une fois de plus, à prendre acte du choix démocratique des propriétaires forestiers et à venir s'asseoir avec nous afin que nous puissions négocier, tous ensemble, une convention unique de mise en marché qui sera gagnante pour tous les acteurs de la filière. C'est une question de respect et surtout, de gros bon sens.

Bon printemps à tous et surtout, n'oubliez pas de vous inscrire à votre assemblée générale annuelle du jeudi **27 avril à 19 h au centre de foires de Sherbrooke**. Inscription obligatoire avant le 24 avril via le site web du Syndicat au : spbestrie.qc.ca ou par téléphone au 819 346-8906, poste 5110.

Salle comble pour la Journée ovine de l'Estrie

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Après deux ans d'absence, le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie était particulièrement excité à l'idée de présenter la Journée ovine de l'Estrie à Sawyerville le 10 février dernier. Au total, un peu plus de 90 personnes étaient présentes. Les sujets abordés touchaient à l'allaitement artificiel, l'extension lumineuse et le gain de poids des agneaux.



Sandy Lalancette, David Beauvais, Jean-Paul Houde, Antoine Lieutenant, Marc-Antoine Roy, Pascal Gagnon-Lalande, Richard Bourassa, Sacha Côté, Karine Fortier et Marie-Antoine Roy.

Les membres du CA du Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie ont aussi profité du rassemblement pour rendre hommage à Richard Bourassa, vétérinaire à l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke qui prend sa retraite. Les participants étaient ensuite invités à visiter la Bergerie Malvibois. Propice au réseautage, la visite libre a permis aux visiteurs d'échanger entre eux mais aussi d'avoir un accès privilégié aux propriétaires de la ferme.

La maladie de Lyme

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

La tique à pattes noires ou tique du chevreuil (*Ixodes scapularis*) est une espèce en constante progression au Québec! Celle-ci est responsable de la transmission de certaines maladies, dont la maladie de Lyme et l'anaplasmose. Dès que la température extérieure atteint une moyenne de 4°C et qu'il n'y a plus de neige au sol, la tique se réveille et cherche à se nourrir afin d'assurer sa reproduction.

En 2021, 387 cas de maladie de Lyme ont été déclarés en Estrie. De ceux-ci, les RLS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska totalisent à eux seuls 344 cas, soit 89 % des cas estriens. Cependant, la tique peut être présente partout en Estrie.

Caractéristiques d'une tique

- Ne saute pas, ne vole pas;
- Peut s'agripper à l'humain lorsqu'il circule dans les herbes hautes et les broussailles;
- Est aussi petite qu'une graine de pavot à l'état de nymphe et peut être difficile à trouver.

Précautions que vous devez prendre

- Portez des vêtements longs, de préférence de couleur claire et mettez vos bas par-dessus les pantalons;
- Appliquez du *Deet* 10 à 30 % ou de l'*Icaridine* 20 % sur la peau, aux sites de jonction des vêtements et par-dessus ces derniers. N'oubliez pas d'en remettre au cours de la journée selon les recommandations du fabricant. Des vêtements traités à la perméthrine peuvent aussi être portés;
- Dans la mesure du possible, évitez de circuler dans les zones à risques, telles que les herbes hautes et les broussailles.

Après votre quart de travail ou une activité à risque

1. Prenez une douche dès votre retour à la maison ou dans les 2 heures suivant une exposition;
2. Recherchez une tique sur votre corps et surtout aux endroits qu'elle affectionne (cuir chevelu, aisselles, aines, etc.);
3. Inspectez votre matériel et lavez vos vêtements à l'eau chaude ou séchez-les à haute température.

Interventions en cas de piqûre de tique

4. Retirez la tique avec une pince à bouts minces et longs ou un crochet tire-tiques et conservez-la au réfrigérateur dans un pot en indiquant la date, le lieu où vous pensez avoir été piqué et l'endroit sur votre corps;
5. Encerchez l'endroit de la piqûre avec un crayon-feutre indélébile;
6. Appelez le 811 pour obtenir des consignes précises à suivre;
7. Surveillez l'apparition des premiers symptômes dans les 30 jours suivant la piqûre et consultez votre médecin ou un pharmacien en cas de doute (apportez la tique avec vous).

Symptômes

- Rougeur de 5 cm en forme de cible ou non (pas toujours présente) et qui persiste plus de 2 jours;
- Fièvre, frissons;
- Maux de tête;
- Douleur musculaire et articulaire;
- Fatigue.

Complétez votre trousse de premiers soins en ajoutant une pince à bouts minces et longs, un pot et un crayon-feutre indélébile. Vos employés doivent vous mentionner toute piqûre de tique. Consignez le tout dans votre registre de premiers secours et premiers soins. Pour plus d'information ou pour obtenir une séance d'information dans votre milieu de travail, contactez l'équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca.

Informations : www.inspq.qc.ca/formation/institut/tactiques-anti-tiques

www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/zoonoses/feuillelet_lyme_sat_travailleurs_web_vf.pdf



Taille de la tique *Ixodes scapularis* selon le stade de développement et le niveau d'engorgement. Du plus petit au plus grand : larve, nymphe, mâle, femelle non engorgée et femelle engorgée. Distance entre chaque ligne de l'échelle : 1 millimètre.

Planification stratégique du CIBLE

Johanick Riendeau, directrice du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Depuis l'automne 2022, le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) a entamé un processus de planification stratégique avec le cabinet de services-conseils IDMRS. L'objectif de cette période de réflexion est de revoir les besoins du milieu envers l'organisation. Le CIBLE entame sa 27^e année et la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est aura bientôt 13 ans. Divers acteurs de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie ont été consultés, soit par des sondages, par des rencontres individuelles et de groupe, ainsi que lors d'ateliers de réflexion. Les participants sont, entre autres, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Tourisme Cantons-de-l'Est, la Table des MRC de l'Estrie, les adhérents à la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, les directeurs généraux et agents de développement des MRC de l'Estrie, l'Union des producteurs agricoles et plus encore.

Le 2 février dernier, les partenaires se sont réunis avec IDMRS ainsi que l'équipe du CIBLE afin de participer à des ateliers de réflexion. Les participants ont été très dynamiques dans leurs réponses et ont permis à IDMRS de faire progresser la réflexion. Nous souhaitons présenter un plan d'action aux partenaires du milieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du CIBLE qui aura lieu en mai prochain.

Évènements du CIBLE à venir

Le printemps s'annonce occupé! Voici les évènements sur lesquels travaille notre équipe :

- **18 avril** : Rencontres express virtuelles entre acheteurs (boutiques/épiciers) et vendeurs (producteurs/transformateurs) Pour tous les détails : helena@createursdesaveurs.com.
- **29-30 avril** : [Carrefour gourmand - Savourez les Cantons!](#) en partenariat avec le Carrefour de l'Estrie. Dégustations de produits locaux et découvertes des alcools du territoire.
- **2 mai** : Salon des hôtels, des restaurateurs et des institutions (HRI) pour les acheteurs et les vendeurs au centre de foires de Sherbrooke. Pour tous les détails : helena@createursdesaveurs.com.
- **11 mai** : Lancement de la campagne d'affichage chez 15 [épiciers IGA de l'Estrie](#).
- **Fin mai** : Organisation de l'accueil du regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ) pendant 2 jours.
- **15 juin** : Lancement de la campagne d'affichage chez 4 [Marché Végétarien de l'Estrie](#).
- **8-9-10-11 juin** : Partenariat : Sherbrooke t'en bouche un coin. Kiosque interactif disponible pour des entreprises certifiées Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

Pour ne rien manquer des projets du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre sur

www.createursdesaveurs.com ou rendez-vous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [TikTok](#) !



Journée de l'agriculture dans la MRC du Granit

Véronique Lachance, agente aux communications, MRC du Granit



Dans le cadre des actions prévues à son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et afin de provoquer une occasion de rencontre entre les agriculteurs, la MRC du Granit, en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA du Granit, organise une première édition de la Journée de l'agriculture.

L'évènement se tiendra le 5 mai de 10 h à 15 h à la salle multifonctionnelle de Frontenac. Pour l'occasion, des exposants seront présents afin de partager aux participants les services qu'ils offrent dans différents domaines touchant la gestion d'une entreprise agricole (CIBLE, CIARC, FADQ, MAPAQ, etc.)

Des conférenciers inspirants, dont Pierrette Desrosiers, psychologue, se succéderont durant la journée. Des périodes de discussions et de réseautage sont également prévues.



Inscription nécessaire, car le dîner sera offert : <https://forms.office.com/r/pd9i2F5FLd> ou numérisez le code QR.



INVITATION JOURNÉE DE PRÉVENTION

14 avril 2023 - de 10 h à 15 h

Ferme Perio inc.
186, rang 2
Wotton (QC) J10A 1N0

- Prévention des incendies
- Prévention dans les silos
- Prévention du travail en hauteur
- Témoignages de producteurs

Dîner offert gratuitement sur place. Réservez votre place auprès de Pascale Véronneau au 819 346-8905, poste 5150 avant le 12 avril.

Bienvenue à tous et à toutes!

Forum consultatif du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale



Le 26 avril, de 9 h à 16 h, à Johnville, se tiendra un Forum consultatif de la MRC du Haut-Saint-François sur la mise à jour de son PDZA.

C'est une occasion de faire valoir votre opinion sur le développement socio-économique, agroalimentaire et forestier de votre territoire.

Le dîner est gratuit, mais une inscription est requise. Inscrivez-vous avant le 19 avril pour participer à cette journée de réflexion : info.cld@hsfqc.ca ou 819 560-8500, poste 2200.

Rencontre amicale pour tous les producteurs du Haut-Saint-François

Le 17 juin prochain, le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François vous invite à venir partager un dîner et un bon moment entre producteurs. Ce sera l'occasion d'échanger et de rencontrer des producteurs de votre secteur, en toute convivialité. L'activité se tiendra à la Ferme Évolution, à Bury. Les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Bandes riveraines aménagées recherchées dans le Haut-Saint-François

Le comité bande riveraine de la Table agroenvironnementale de l'Estrie souhaite organiser des visites de bandes riveraines aménagées dans le Haut-Saint-François. Vous avez procédé à des aménagements de bandes riveraines il y a quelques années ou récemment? Vous souhaitez partager votre expérience et vous êtes ouvert à recevoir la visite d'autres producteurs? Contactez Julie Duquette jduquette@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5147.



Invitation au Forum consultatif PDZA

Nous avons besoin de vous et de vos idées
pour un Haut-Saint-François fort de son agriculture et de sa foresterie.

26 avril 2023 de 9 h à 16 h
Centre communautaire de Johnville, 62, chemin Jordan Hill Cookshire-Eaton
Gratuit, inscription requise, repas compris

Pour s'inscrire : remplir le formulaire au cldhsf.com / 819 560-8500 poste 2200 / info.cld@hsfqc.ca

Le 26 avril prochain se tiendra le Forum consultatif de la MRC du Haut-Saint-François en lien avec la révision de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

C'est une occasion unique de prendre part aux décisions qui auront un impact sur le développement socio-économique, agroalimentaire et forestier, ainsi que sur le développement des entreprises reliées à la zone agricole et forestière du territoire de la MRC.

La date limite pour vous inscrire est le 19 avril 2023.

Le programme de la journée sera envoyé avant l'événement aux personnes inscrites.





Fondation estrienne
en environnement

GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST ÉDITION 2023

Faites connaître **et reconnaître** vos pratiques environnementales à la ferme!

La Gala récompense chaque année les meilleurs projets à caractère environnemental de l'Estrie. **Faites-en partie!**

Le formulaire et les conditions du concours se trouvent sur le site web de la Fondation estrienne en environnement : www.fondationfee.ca

Séjour intensif

LEADER

Pour qui ? Entrepreneurs agricoles

Quand ? Du 27 au 28 novembre 2023

Où ? À l'École d'Entrepreneurship de Beauce

Coût : 1140 \$

Détails sur la page Facebook de la FRAQ



ÉCOLE
D'ENTREPRENEURSHIP
DE BEAUCE™

